



COMMUNE DE RUSSIN

COMPTE - RENDU ADMINISTRATIF ET FINANCIER

DE L'EXERCICE 2022



Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En conformité des prescriptions de la loi du 13 avril 1984 sur les attributions des Conseils municipaux et sur l'administration des communes, j'ai l'honneur de vous présenter le compte-rendu administratif et financier de l'exercice 2022.

Olivier Favre
Maire

AVANT-PROPOS

Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,

Conformément aux prescriptions de la loi cantonale du 13 avril 1984 sur l'administration des Communes, j'ai le plaisir de vous remettre le rapport administratif et financier de Russin pour l'exercice 2022. Le but étant de relater les faits marquants de l'année. Ce document vous informe sur la marche des affaires mises en œuvre, à la suite des décisions prises par le Conseil municipal et l'Exécutif, ainsi que sur les nombreuses activités déployées par la Mairie.

L'année 2022 dans le monde restera avant tout celle de l'invasion de l'Ukraine, commencée en février où des millions d'Ukrainiens ont quitté leurs pays pour échapper à la guerre. L'Europe n'avait pas connu un tel déplacement de population fuyant un conflit depuis la Seconde guerre mondiale.

A Russin, plusieurs familles ont accueilli des réfugiés ukrainiens et je tiens par ces quelques lignes à les en remercier et à relever la solidarité qu'il y a eu et grâce à l'engagement bénévole de toutes et de tous, personne n'a été laissé de côté. Comme nous avons pu le constater lorsque les difficultés apparaissent la solidarité de tout un chacun est spontanée et exceptionnelle. Un grand merci à ces familles.

Pour donner un peu de baume, le vote à l'unanimité du budget 2022 a permis de valider une baisse du centime additionnel de 1 point pour l'amener à 39. Ainsi, tous les contribuables Russinois bénéficieront d'une addition fiscale plus favorable.

Nous avons continué la consolidation de l'équipe de mairie grâce à l'embauche d'un technicien communal partagé avec la commune de Dardagny. M. David Rodriguez travaille les lundis, jeudis et vendredis à Dardagny et les mardis et mercredis à Russin. Il collabore avec les cantonniers concierges de la voirie avec lesquels il a notamment mis en place les règles de sécurités liées à leurs activités (habillement/visibilité, chaussures de sécurité, équipement, échelles, permis palettiseur, tronçonneuse, etc.). M. Rodriguez effectue également le suivi des chantiers, de l'entretien des bâtiments et des routes, préavise les autorisations de construire et tout ce qui est en lien, de près ou de loin, avec la construction et le génie civil. Mlle Angéline Eckmann a travaillé de septembre à décembre en tant qu'assistante administrative.

Je souhaite remercier les deux adjoints qui n'ont pas ménagé leurs efforts et ont répondu présents à toutes les sollicitations. Le Conseil municipal s'est montré ouvert, avec un esprit constructif, seul l'intérêt général a dicté ses décisions. Que tous les conseillers soient ici sincèrement remerciés pour leur engagement et leur présence aux manifestations communales auxquelles vous avez participé en nombre avec un grand engagement qui force le respect.

Enfin, c'est au personnel communal que j'adresse mes plus vifs remerciements, je sais que vous n'avez pas compté, ni vos heures, ni votre énergie pour fournir un service public de qualité.

C'est en me réjouissant de poursuivre nos projets avec le même état d'esprit pour une législature qui s'annonce fort intéressante que je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Olivier FAVRE
Maire

EXECUTIF MUNICIPAL

Le Conseil municipal pour la législature 2020-2025 est composé comme suit :

Exécutif

Maire

M. Olivier Favre

Dicastère : administration, finances – Taxe Prof, informatique, urbanisme
environnement, état civil, mobilité-sécurité, pompiers-militaire

Adjoints

Mme Suzanne Serafini

Dicastère : scolaire, petite enfance, culture, social, jeunesse, sport,
événements-communications

M. Didier Frossard

Dicastère : bâtiments, routes-voirie-emplacements, déchets

Conseillers municipaux



Conseil municipal et exécutif

*De gauche à droite : Vincent Monnier (CM), Daniel Chambaz (CM), Guy Julini (CM), Sylvie Desbaillet (CM), Daniel Sandmeier (CM), Olivier Favre (Maire), Claude Membrez (Président du CM)
2^{ème} rang Didier Frossard (Adjoint), Nadine Cortinovis (CM), Suzanne Serafini (Adjointe), Sébastien Delesderrier (CM), Delphine Voellinger (CM)*

FORMATION DES COMMISSIONS

Cinq commissions permanentes chargées d'étudier les sujets soumis à l'approbation du conseil municipal ont été formées par :

Finances taxe professionnelle : Dicastère d'Olivier FAVRE, maire

M. Claude Membrez, Président
M. Sébastien Delesderrier Vice-Président
M. Daniel Chambaz, Membre
Mme Delphine Voellinger, Membre

Depuis 2015, il n'est plus nécessaire de créer une commission de réclamation sur la taxe professionnelle.

Urbanisme Environnement : Dicastère d'Olivier FAVRE, maire

M. Sébastien Delesderrier, Président
Mme Delphine Voellinger, Vice-Présidente
Mme Nadine Cortinovis Gfeller, Membre
M. Vincent Monnier, Membre

Mobilité sécurité : Dicastère d'Olivier FAVRE, maire

M. Sébastien Delesderrier, Président
Mme Sylvie Desbaillet, Vice-Présidente
M. Daniel Sandmeier, Membre
M. Claude Membrez, Membre

Scolaire petite enfance : Dicastère de Suzanne SERAFINI, adjointe

M. Guy Julini, Président
M. Vincent Monnier Vice-Président
M. Nadine Cortinovis Gfeller, Membre
M. Sébastien Delesderrier, Membre

Social, Aînés : Dicastère de Suzanne SERAFINI, adjointe

Mme Nadine Cortinovis Gfeller Présidente
M. Claude Membrez, Vice-Président
Mme Delphine Voellinger, Membre
M. Daniel Sandmeier, Membre

Evénements communication : Dicastère de Suzanne SERAFINI, adjointe

Mme Sylvie Desbaillet, Présidente
M. Guy Julini, Vice-Président
Mme Sylvie Desbaillet, Membre
M. Daniel Chambaz, Membre

Routes, Voirie, Emplacements : Dicastère de Didier FROSSARD, adjoint

M. Vincent Monnier, Président
M. Daniel Sandmeier, Vice-Président
M. Sébastien Delesderrier, Membre
Mme Sylvie Desbaillet, Membre

Gestion des déchets : Dicastère de Didier FROSSARD, adjoint

M. Daniel Sandmeier, Président
Mme Nadine Cortinovis Gfeller, Vice-Président
M. Guy Julini, Membre
Mme Claude Membrez, Membre

Bâtiment :

Dicastère de Didier FROSSARD, adjoint

Mme Delphine Voellinger, Présidente
 M. Daniel Chambaz, Vice-Président
 M. Guy Julini, Membre
 M. Vincent Monnier, Membre

PARTICIPATION COMMUNALE

Service du feu (Dardagny/Russin)	Olivier Favre	Daniel Sandmeier
Protection civile (Meyrin/Mandement)	Olivier Favre	
Groupement intercommunal pour la Jeunesse	Suzanne Serafini	
Fondation pour l'accueil des personnes âgées (EMS)	Didier Frossard	
Fondation du Logement	Olivier Favre, Président	Suzanne Serafini Pierre-Alain Wohlers

SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a siégé à 9 reprises et a discuté des principaux points suivants : Le Conseil municipal a été présidé de septembre à décembre par M. Claude Membrez.

<u>Dates</u>	<u>Délibérations</u>
22 mars	Proposition d'ouverture d'un crédit d'investissement de Fr 390'000.— destiné à la réalisation des travaux de construction de la place de jeux à la route des Molards.
26 avril	Ouverture d'un crédit destiné à financer l'étude d'un schéma directeur de la commune de Russin, validation du rapport du bureau AETC et suite du mandat
	Ouverture d'un crédit destiné à financer l'étude préliminaire d'une liaison entre la gare et le village, commune de Russin
10 mai	Présentation et approbation des comptes 2021 du Groupement intercommunal des sapeurs-pompiers de Russin. Le conseil municipal, par 8 voix, approuve lesdits comptes.
	Présentation et approbation des comptes 2021 du Groupement intercommunal de la jeunesse. Le conseil municipal, par 8 voix, approuve lesdits comptes.
	Présentation et approbation des comptes 2021 de la Fondation du Logement. Le conseil municipal, par 8 voix, approuve lesdits comptes
	Présentation et approbation des comptes de la Fondation intercommunale pour le logement et l'accueil des personnes âgées au 31.12.2021. Le conseil municipal, par 8 voix, approuve lesdits comptes

Approbation des comptes 2021 de la commune de Russin. Le conseil municipal, par 8 voix Pour, approuve les comptes 2021 dans leur intégralité pour un montant de Fr 2'052'192.48 aux charges et de Fr 3'334'839.80 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à Fr 1'282'647.32.

Renouvellement du Bureau du Conseil municipal – résolution
La formation du bureau pour la période du 31.05.2021 au 31.05.2022 :

Président	Claude Membrez
Vice-Présidente	Delphine Voellinger
Secrétaire	Marilène Demierre

14 septembre Statut du personnel. Le conseil municipal, par 7 voix, approuve lesdits statuts

Déchets d'entreprise (taxe exemptée pour 2021) : crédit budgétaire supplémentaire. Le conseil municipal, par 7 voix, approuve ledit crédit. Une récusation

Assainissement Route du Mandement / La Plaine : évacuation des eaux pluviales, mandat de prestations. Le conseil municipal, par 7 voix, approuve ledit crédit de TTC Fr 80'237.--

Vigne communale : choix du cépage, Le conseil municipal, par 5 voix, 1 abstention, 1 récusation, approuve le choix de la culture d'un cépage unique : le chasselas

06 décembre Approbation du budget de fonctionnement annuel 2023 et du taux du centime additionnel pour un montant de Fr 2'907'567.46 aux charges et de Fr 2'953'939.00 aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à Fr 46'371.54. Le conseil municipal, par 8 voix, approuve ledit budget.

Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU). Le conseil municipal, par 8 voix, approuve ladite délibération.

Approbation du montant minimum de la taxe professionnelle communale 2023. Le conseil municipal, par 8 voix, approuve ledit montant.

<u>Dates</u>	<u>Prises de position / Validation</u>
--------------	--

26 avril	Maintien de la manifestation course de côte de Verbois 2022 : Par 4 Pour, 3 contre et 1 abstention, la course est maintenue
----------	---

Projet de stationnement dans le village : Par 8 Pour

Vote de principe sur la réduction de la vitesse aux hameaux, commune de Russin : 8 Pour le développement de l'étude

Acquisition d'un camion pompiers pour la CP 101 Dardagny-Russin : Par 8 Pour le principe de ladite acquisition

14 juin	Projet rénovation ex-salle de danse - Par 5 voix Pour Mme Delphine Voellinger ne participant pas au vote en sa qualité d'architecte du projet
---------	---

04 octobre	Le Crozat – rénovation de la toiture – prise de position – validation par 7 voix Pour ladite rénovation Passerelle Pont de Russin – étude de faisabilité – prise de position – validation par 7 voix Pour l'étude de faisabilité Antigel - prise de position – refus par 2 voix Pour, 5 Non et 0 Abstention pour la proposition d'Antigel de se produire à Russin pour un montant de CHF 7'000.--
------------	---

PERSONNEL COMMUNAL

Administration et comptabilité

Mme Marilène Demierre, secrétaire générale (80%)

Technicien communal

M. David Rodriguez (40%)

Cantonnier

M. Alvaro Marques (100%)

Assistante administrative

Mlle Angéline Eckmann de septembre à décembre 2022

Cuisines scolaires

Mme Sandrine Baudin

Garde-parking

M. Pierre Vuissoz

Procès-verbaliste

Mme Florence Chouet

Fiduciaire

Helvetia Conseils et Révisions

BfB

Organe de contrôle de la Commune

Job d'été :

En 2021, un jeune a été recruté pour le job d'été.

SURFACES ET POPULATION

Population résidente au 31.12.2022

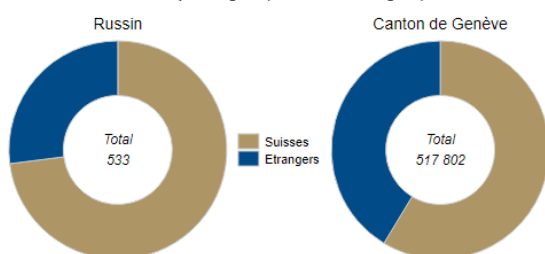
Population selon le groupe d'âges

	Nombre		%	
	Russin	Canton de Genève	Russin	Canton de Genève
0 - 19 ans	97	108 134	18,2	20,9
20 - 64 ans	344	323 770	64,5	62,5
65 ans ou plus	92	85 898	17,3	16,6
Total	533	517 802	100,0	100,0

2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 **2022** 2023

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population - 2022

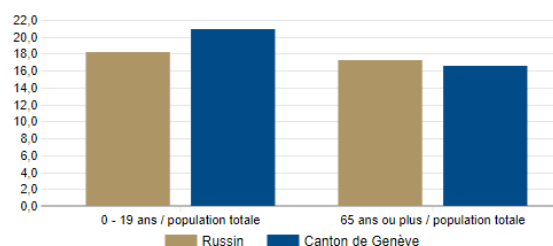
Effectifs par origine (Suisse / Etrangers)



2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 **2022** 2023 >>

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population - 2022

Part des moins de 20 ans et des 65 ans ou plus en %



2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 **2022** 2023 >>

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population - 2022

Doyenne de la commune
Doyen de la commune

Mme Josette Marclay (née le 04.01.1936)
M. Alceo Fedrigucci (né le 08.06.1928)

CHOMAGE

Les statistiques concernant le chômage de la commune de Dardagny ont été intégrées avec celles des communes de Satigny et de Dardagny pour ne former qu'une seule entité « Mandement ».

Chiffres pour le Mandement

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Demandeurs d'emploi ⁽¹⁾	131	140	146	137	129	129	147	143	123
Chômeurs ⁽²⁾	107	109	115	105	88	85	101	93	73

⁽¹⁾ Toutes les personnes inscrites auprès des offices régionaux de placement et qui cherchent un emploi

⁽²⁾ Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement.

PROMOTIONS CITOYENNES

Les Promotions citoyennes marquent l'entrée dans la vie civique de l'ensemble des jeunes qui ont fêté leurs 18 ans en 2022, six jeunes étaient concernés.

Une cérémonie organisée par le canton a eu lieu le 10 octobre 2022 à l'Alhambra. 2 jeunes, accompagnés par l'exécutif ont tout d'abord partagé un repas au restaurant et ensuite ont pu rejoindre leurs contemporains venus de toutes les communes du canton.

COMMUNE

Accueil de réfugiés ukrainiens

La commune avec l'accord du Conseil municipal a libéré un montant de CHF 20'000 pour aider les Russinois(es) qui hébergent ou souhaitent recevoir des réfugiés. Des Russinois(es) ont déjà accueilli 3 familles

Les vignes communales

Les vignes communales jouiront bientôt d'une plantation de Chasselas, notre Chardonnay « prenait l'eau », il a dû être arraché, car malade...

Divers

Nous avons engagé une étude préliminaire afin de régler le problème de la pente à 19 % s/250m reliant la gare CFF au village.

L'éclairage public du village est 100 % à LED économique avec diminution de celui-ci entre 23h et 5h. L'augmentation du nombre de luminaires a été de l'ordre d'environ 25% entre 2013 et 2021. Pour la même période, baisse d'env. 70% sur les frais d'électricité et de maintenance.

Nous avançons lentement mais sûrement avec les négociations avec l'État (c'est compliqué !) concernant les nuisances sonores engendrées notamment par les motards sur la route de Verbois. L'État nous a promis des essais d'aménagements courant mai/juin 2022, on y croit, nous sommes au taquet, nous ne lâcherons rien !

- Projet d'étude d'abaissement de la vitesse à 30 km/h dans les hameaux des Baillets et Verbois.
- Étude d'un schéma directeur communal
- Projet de stationnement chemin des Christophe / chemin Croix-de-Plomb / chemin Pré-Jonas

Acquisition d'un camion de pompiers pour la Compagnie 101

Les immeubles de la Fondation (333-337) sont actuellement en rénovation. Fin des travaux prévue à l'automne.

- La bataille de la décharge des mâchefers dans le Mandement bat son plein.

Nous avons reçu deux oppositions à notre demande d'autorisation de créer un parc pour les enfants à côté des immeubles des Terrasses, ainsi qu'une dépose de référendum (Minimum de signatures requises : 62).

Présentation de mi-législature : 15 novembre 2022

Journal communal

Le Journal Russinotes & Anecdotes est publié deux fois par an et tiré à 300 exemplaires.

Salle communale :

Cours de musique : Mise à disposition de la salle communale pour le Conservatoire de musique de Genève, le cours est pris d'assaut.

Ouverture de l'atelier théâtre algorithmique

Depuis l'automne 2021. Cours animés par M. Michel Cavagna.

Exposition

Exposition permanente des artistes russinois dans notre salle à la mairie.

Vernissage à la mairie de nos artistes russinois(es) et de Sylvie Ramu le mardi 31 mai 2022.

Site internet

Un nouveau site internet sera réalisé par la société Paf Munication, le site est enrichi et complété au fur et à mesure des renseignements reçus. Plus moderne et plus pratique, il est également adapté au format smartphone et tablette.

Prestations communales

La Mairie a pour tâche de tenir le standard téléphonique, le guichet de la mairie, l'économat et le secrétariat ainsi que le support administratif pour d'autres services. 15 attestations de domicile ont été faites.

ETAT CIVIL



	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Mariages célébrés	11	9	11	4	2	4	1	6	4	2	2	5
Actes d'état civil délivrés	49	25	39	28	30	40	20	22	19	30	30	41
Cartes d'identité délivrées (*)	30	30	23	27	23	28	18	26	16	15	26	22
Naturalisations ordinaires / procédure	2	2	0	0	1	2	1	0	2	2	2	4

Arrondissement Meyrin-Vernier Mandement

Depuis le 1^{er} juillet 2014, l'arrondissement d'état civil « Le Mandement » a été regroupé avec celui de Meyrin pour devenir « Meyrin-Mandement ». Son siège est à Meyrin.

Les mariages peuvent continuer à être célébrés comme auparavant dans les communes par l'Officier d'état civil titulaire ou par les membres des exécutifs, pour autant que ces derniers aient adhéré à l'Association des Officiers et Fonctionnaires de l'Etat Civil. Coût pour l'année 2022 : Fr 8'064.25.

Depuis le 1^{er} juillet 2022, possibilité pour deux personnes du même sexe de se marier, ou de convertir leur partenariat en mariage. Nous avons célébré le 22 septembre 2022 le premier mariage du district Meyrin-Mandement-Vernier.

A noter également que depuis le mois d'avril 2011, les communes tiennent elles-mêmes le registre des habitants pour les Confédérés.

(*) Les communes ne délivrent plus les passeports depuis avril 2010. Ces derniers s'effectuent au centre cantonal de biométrie, située au 2, route de Peney, 1214 Vernier et doivent être commandés directement à l'Office Cantonal de la Population.

ECOLE

La scolarité devient obligatoire pour tous les enfants âgés de 4 ans révolus au 31 juillet et les écoles enfantines et primaires sont désormais regroupées et numérotées de 1P à 8P.



Effectifs des classes en 2022-2023 (regroupement scolaire avec Dardagny depuis 1973)

Ecole de Russin

1P	Sandra Flavia Guerreiro et Marie Grenu Gosteli	21	60 élèves
1P/2P	Valérie Schulz	18	
2P/3P	Laure Thonney	21	

Ecole de La Plaine

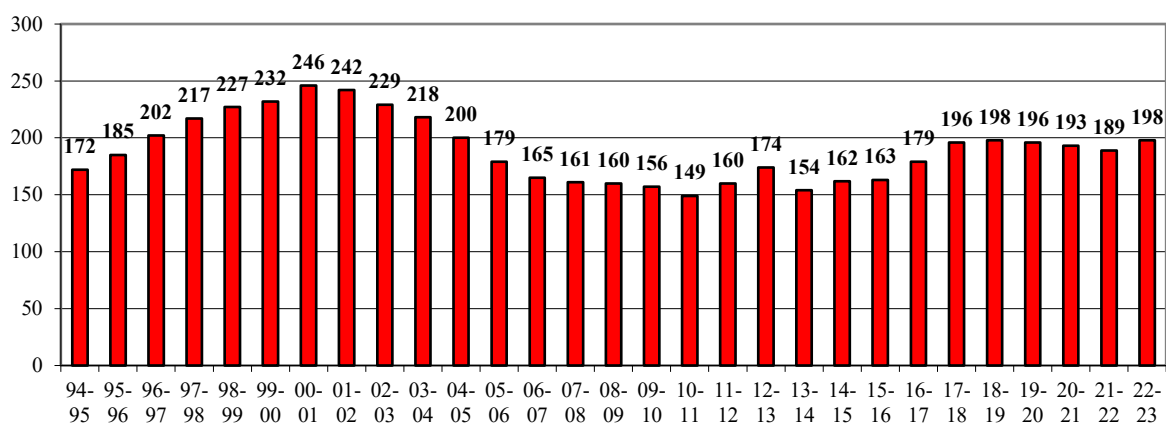
3P/4P	Anne Perez Basarab	23	46 élèves
4P/5P	Laura Lariche	23	
AC*	Patricia Duverney	(11)	

Ecole de Dardagny

5P/6P	Barbara Praz et Séverine Augsburguer	23	92 élèves
6P	Anne Lutz	23	

7P	Jean-Louis Thorimbert	24	
8P	Vivienne Waelti et Séverine Augsburger	22	
Total élèves des 3 écoles			198 élèves

Nombre d'élèves du regroupement Dardagny / Russin



Directrice d'établissement

Mme Sabine Parachini est la directrice des écoles de Dardagny, La Plaine, Russin et Satigny depuis le 1^{er} août 2021.

Association des parents d'élèves (APE)

Son comité est formé de Karine Jean-Cartier (présidente), Caroline Poulin (vice-présidente), Julia Burgin (trésorière), Nicolas Dubus (secrétaire), Aurélia Collet (secrétaire) ainsi que de Viviana Suter, Noëlla Stalder, Grégory Perregaux, Nicole Weber et Susana Barros (membres).

Nous pouvons toujours compter sur la précieuse collaboration de cette association pour l'organisation de la fête des écoles, la fête de l'Escalade et la mise sur pied d'une bourse d'échange d'habits, matériel de sport, livres, jouets, etc. pour les enfants.

Deux trocs, le samedi 30 avril et le dimanche 16 octobre, ont été organisés cette année par l'APE cette année.

Cycles d'Orientation

La commune a octroyé des subventions sur les abonnements CFF/TPG (Fr. 300,- par élève habitant la commune de Russin et fréquentant le cycle d'orientation).

Bus pour le regroupement scolaire Dardagny-Russin

Depuis la rentrée 2012-2013, les TPG ont exigé que chaque enfant soit muni d'un abonnement. Ces derniers sont pris en charge par la commune. Coût pour 2022 : Fr 13'400,-.

La subvention du DIP s'élève à Fr 3'800,-. Le DIP participe par moitié au remboursement des élèves à l'école primaire et non aux élèves fréquentant le cycle.

Transport pour les cours de piscine

Les communes de Dardagny et Russin financent à nouveau conjointement le déplacement des élèves en bus jusqu'à Satigny pour des cours de natation. Coût pour Russin en 2022 : Fr. 990.80.

Activités parascolaires (GIAP)

Depuis septembre 2016, le parascolaire a quitté l'ancien pavillon des travaux manuels de l'école de La Plaine pour emménager à la salle polyvalente de Dardagny.

Les enfants sont accueillis de 15h50 à 17h50 sous la responsabilité de Ludivine Biffiger, Anne-Christine Durup-Vez, Aline Rouaux, Dominique Steiner, Nadège Vivet Malaquin et Nicolas Vaucher, animateurs du GIAP.

La cotisation annuelle 2022 du GIAP pour la commune de Russin s'élève à Fr. 52'552,-.

Restaurant scolaire

L'association du restaurant scolaire de Dardagny a vu le jour à la rentrée 2008-2009 et a été présidée par Anne Gros jusqu'en juin 2017. De septembre 2017 à décembre 2020, la gestion des cuisines scolaires a été transférée au groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin, avant de revenir dans les comptes de la commune dès le début de 2021.

Les communes de Dardagny et Russin participent à la mise à disposition des locaux, au paiement des abonnements TPG pour les animatrices du GIAP et de la prise en charge des salaires de Cathy Bornet, Carmelina Barradas Riccio et Maria Da Gloria Meireles Andrade (pour Dardagny) et de Mme Dumas Daubin (pour Russin), chargées de la mise en place, de régénérer les menus, de la vaisselle et du rangement de la salle. Ces frais sont partagés entre les deux communes au prorata de leur nombre d'habitants.

Une dizaine de bénévoles se relaient également journalièrement pour aider au service.

En 2022, 150 enfants sont inscrits pour les cuisines scolaires.

Statistiques parascolaire 2022

Nombre inscriptions	Cuisines scolaires				Activités surveillées parascolaire			
	lundi	mardi	jeudi	vendredi	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Dardagny	27	39	35	32	11	15	11	8
La Plaine	39	43	40	41	20	24	22	21
Russin	39	49	47	43	24	33	31	23
TOTAL	105	131	122	116	55	72	64	52

Prix du Mandement

En 2022, les communes du Mandement (Dardagny, Russin et Satigny) ont pu décerner 8 « Prix du Mandement ». 7 lauréats de Satigny ; 1 lauréat de Dardagny. Ce prix, d'une valeur de CHF 200. —, récompense un élève de chaque classe terminale des établissements scolaires de l'enseignement post-obligatoire. Pour recevoir ce prix, l'élève doit avoir obtenu la meilleure moyenne annuelle de la classe pour autant qu'elle soit équivalente ou supérieure à 5.00

Fête des écoles : Fête et animation à Dardagny

GROUPEMENT INTERCOMMUNAL EN FAVEUR DE LA JEUNESSE DES COMMUNES DE DARDAGNY ET RUSSIN

Afin de pouvoir structurer et organiser de manière contractuelle et durable la gestion de la crèche intercommunale, les communes de Russin et Dardagny ont décidé, en octobre 2015, la création d'un groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des deux communes (GIJDARU). Depuis la rentrée 2017-2018, ce groupement gère la crèche mais également le parascolaire (gestion des cuisines

scolaires). A partir de l'année 2021, la gestion des cuisines scolaires et du parascolaire est entièrement reprise par les communes.

Crèche l'Ô Vive

L'ouverture de la crèche l'Ô Vive a eu lieu à la rentrée scolaire de septembre 2017. Elle est gérée par le GIJDARU. La crèche accueille des enfants de 4 mois à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30. Chaque commune membre a réservé un nombre de places au sein de la crèche (16 places pour Dardagny et 4 places pour Russin).

Composition du bureau du groupement au 31.12.2022

Présidente : Emilienne Hutin Zumbach, adjointe Dardagny
 Vice-présidente : Suzanne Serafini, adjointe Russin
 Secrétaires : Barbara Marquis, citoyenne de la commune de Russin
 Isoline Arduini, citoyenne de la commune de Dardagny

Membres du groupement au 31.12.2022

Dardagny Isabelle Guyot, citoyenne
 Isoline Arduini, citoyenne
 Gaëlle Röthlisberger Couillaud, conseillère municipale
 Gautier Rausis, conseiller municipal

Russin Barbara Marquis, citoyenne
 Martin Klosser, citoyen
 Sylvie Desbaillet, conseillère municipale
 Guy Julini, conseiller municipal

Personnel du groupement au 31.12.2022

Direction Natacha Berger (60%)
 Educatrices Natacha Berger (20%)
 Nathalie Abbé (60%)
 Lamia Dersi el Ouakyly (50%)
 Aurélie Frouin (80%)
 Mélanie Gandolfi (80%)
 Célia Marzano (60%)

ASE Elena Dell'Anna (80%)
 Aurélie Duperrier (60%)

Auxiliaire Estella Rodriguez (90%)
 Stagiaire Dorian Guinand (70%)
 Apprentie ASE Cristiana Teixeira (100%) 3^{ème} année

A noter que notre apprentie Cristiana Teixeira a très bien réussi sa deuxième année et réalise ainsi dès la rentrée 2022 sa troisième année au sein de notre crèche.

La crèche répond ainsi aux normes concernant la dotation de personnel demandé par le SASAJ (Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour), soit 330% d'éducatrices et 220% d'ASE (assistantes socioéducatives).

Occupation par tranche d'âge

	2020		2021		2022	
Age	Dardagny	Russin	Dardagny	Russin	Dardagny	Russin
4 mois à 1 an	4	3	4	2	6	0
1 an à 2 ans	6	1	8	4	6	2
2 ans à 4 ans	14	4	13	1	12	4
Nb d'enfants	24	8	25	7	24	6

Occupation par jour

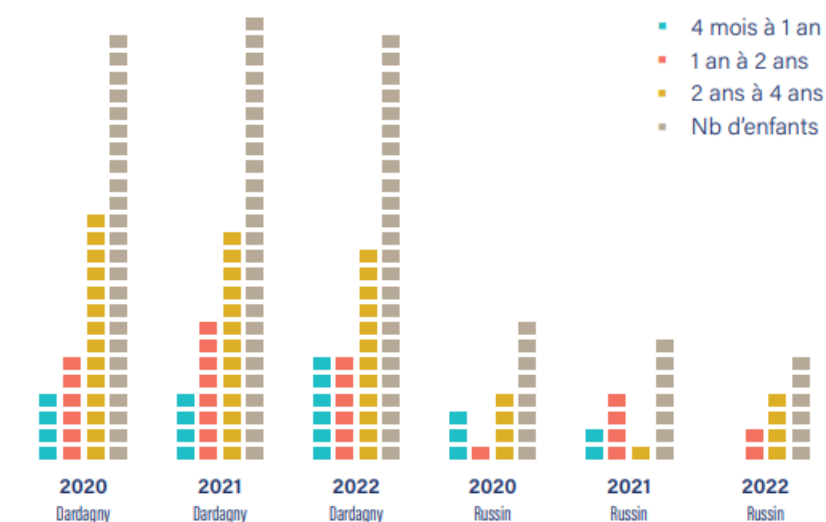
Nb d'enfants	2020	2021	2022
--------------	------	------	------

Jour	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	20	20	19	19	20	20
Mardi	20	20	19	19	19	19
Mercredi	19	19	17	17	18	18
Jeudi	20	20	18	18	20	20
Vendredi	20	19	19	19	19	19
Taux moyen	100%	98%	92%	92%	96%	96%

OCCUPATION PAR JOUR

	2020		2021		2022	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	20	20	19	19	20	20
Mardi	20	20	19	19	19	19
Mercredi	20	19	17	17	18	18
Jeudi	20	20	18	18	20	20
Vendredi	20	19	19	19	19	19
Taux moyen	100 %	98 %	92 %	92 %	96 %	96 %

OCCUPATION PAR TRANCHE D'ÂGE



SOCIÉTÉS LOCALES

La vie associative de notre commune est toujours animée par de nombreuses sociétés et associations tant culturelles que sportives. Nous vous en communiquons les noms des responsables :

Sociétés de Russin :

Paysannes et femmes rurales de Russin

Fête des vendanges

Papyrus, groupe de recherches historiques de Russin

Compagnie des Pompiers de Dardagny-Russin

Président(e) ou responsable

Sandrine Demuylder et

Eliane Sandmeier

Christian Tièche

Noëlle Vuadens

Cap Vincent Heiniger

Amicale des sapeurs-pompiers de Russin

Pierre-Alain Rossi

Sociétés de Dardagny :

FC Donzelle

Club sportif du Crozat

Pierre-Yves Zumbach

Anne Zoller

Sociétés culturelles et diverses Russin-Dardagny :

Big Band Dardagny-Russin

Contes à Rebours

Jeunesse mixte Dardagny-Russin

Association des parents d'élèves (APE)

Marché de Noël

Philippe Ding

Emilienne Hutin Zumbach

Yves Desbaillet

Karine Jean-Cartier

Claudia Guidi

Sociétés du Mandement :

Société des Carabiniers réunis Satigny-Dardagny-Russin

SFG Mandement-Gym

CCT Mandement Tennis de table

Luc Vesin

Aurélien Porchet

Juan Cervera

CULTURE

Le Bibliobus de la Ville de Genève vient dans la Commune une fois par mois le lundi de 14h00 à 17h00h depuis septembre 2011. Il est stationné derrière le préau de l'école de Russin. La prestation annuelle pour 2022 s'élève à Fr. 14'910.--.



	2015	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Livres prêtés aux adultes	183	41	35	27	36	75	243
Livres prêtés aux enfants	349	81	234	446	538	783	1089
Totaux	532	122	269	473	574	858	1332
Inscriptions adultes		3	3	0	1	3	5
Inscriptions enfants		2	2	3	0	2	5
Fréquentation moyenne par tournée	28.3 3	11.1	26.9	47.3	82	78	111
Fréquentation totale adultes + enfants (pers.)	170	121	101	136	120	165	249
Nombre de passages du bibliobus	6*	11	10	10	7	11	12

(*) 1 x annulé pour cause de neige

Autorisations des manifestations délivrées par les communes : La loi sur la restauration, le débit de boissons et l'hébergement, a été modifiée depuis le 1^{er} janvier 2016. Dorénavant, les autorisations pour toutes les manifestations (bal, projection de matchs, 1^{er} août, margoton, etc) seront délivrées par la commune si la manifestation ne compte pas plus de 1500 personnes. Jusqu'à présent, les communes se limitaient à donner un préavis pour l'utilisation du domaine public. Les documents seront toujours disponibles sur le site de l'Etat de Genève.

La Fête des Vendanges fait partie des manifestations d'importance cantonale autorisée par le canton.

Fête du 1^{er} août

La fête nationale du 1^{er} août s'est déroulée cette année sur la commune de Russin.

Le Big Band de Dardagny-Russin a ouvert les festivités en accueillant les habitants des communes de Russin et Dardagny par une production musicale. La cérémonie officielle a été présidée par M. le Maire Olivier Favre, suivie par une allocution de M. Jean Terrier, ancien archéologue cantonal. La lecture du pacte de 1291 a ensuite été lu par un jeune étudiant ukrainien. Malgré l'annulation du feu et des feux d'artifice, la fête fut belle.

La soupe traditionnelle, les grillades et les pâtisseries ont été servies par les sapeurs-pompiers et le groupe des paysannes et dames rurales. Le bar à cocktail a été tenu par la Jeunesse de Dardagny-Russin.

Un bal populaire gratuit, animé par Nicolas Tankoff, chanteur-musicien, a diverti les participants lors de cette belle manifestation.

[Vide-greniers](#) : 7 mai 2022

[Fête de la musique](#)

Le vendredi 17 juin dès 18h sous la houlette de l'Amicale des pompiers

[Course de côte de Verbois](#)

15 et 16 octobre 2022

[Repas estival](#)

Rendez-vous le dimanche 21 août sur près de l'Etang de la Bouvière / Teppes de Biolay.

[Exposition](#)

Vernissage dans les locaux de la mairie de Russin de nos artistes russinois(es) et de Sylvie Ramu le mardi 31 mai 2022.

[Printemps 2022](#)

Mémère hiver

[Sortie au Crozat](#)

Le premier dimanche de septembre, les exécutifs de Russin et Dardagny et leurs conseillers municipaux ont eu la joie de faire une sortie commune dans le Jura, au chalet du Crozat. Invités par le Syndicat d'élevage et d'alpage de Dardagny-Russin, l'idée était de raviver les souvenirs de cet endroit qui a marqué plusieurs générations.

Ce chalet, construit vers 1800 est un lieu de mémoire de l'histoire des pratiques pastorales de la haute chaîne du Jura. Le Syndicat des éleveurs de Dardagny et Russin – créé en 1913 avec 36 membres – commence à louer le site en 1916. Après quelques années, l'assemblée vote l'acquisition du pâturage et du chalet en 1918. Le bétail y a estivé jusqu'à la fin des années 1990. Depuis 2001, des bergers font paître leurs moutons dans les pâturages du Crozat.

Le chalet démontre toute la modestie de l'architecture d'habitation d'alpage. Sous ses grands pans de toiture se dresse une magnifique charpente en bois. La construction n'est raccordée ni en eau ni en électricité. Une éolienne fournit une partie des besoins électriques et des panneaux solaires, installés depuis peu, offrent un éclairage dès la tombée de la nuit. L'eau en été est récupérée par le toit, en hiver par la neige fondue. La toiture en tavillons a été recouverte de tôles en métal dans les années 30. Aujourd'hui, dégradée par toutes ces années, elle a besoin d'un bon rafraîchissement. Le Syndicat, aujourd'hui, fort de 48 membres, tous descendants des membres fondateurs, nous a invités chaleureusement à partager un repas convivial et nous faire mieux connaître ce lieu, symbole d'un lien fort entre nos deux communes.

En tant que communes héritières, le Syndicat des éleveurs a voulu nous faire vivre le plaisir d'un bon repas sous les avant-toits du chalet et partager avec nous leurs inquiétudes quant à la pérennité de ce site.

En effet, ce lieu est gravé dans la mémoire collective de nos communautés avec la fameuse Fête de la mi-été, qui s'ouvrait avec le culte suivi d'heureux apéros, moments forts d'échange et de convivialité. Cette journée fut mémorable et nous nous réjouissons de voir perdurer la vie de ce site à travers les générations futures. Merci au Syndicat des éleveurs pour ce bon moment de partage.

[Contes à rebours](#)

Depuis plus de 20 ans, les Contes à rebours charment et réchauffent nos fraîches nuits entre le 1^{er} et le 23 décembre lors desquelles des familles de Dardagny et de Russin ouvrent leur porte pour accueillir chaleureusement un ou une conteuse et des habitants friands d'histoires. L'Escale a été le thème de l'édition 2022 qui s'est terminée avec la traditionnelle descente aux flambeaux jusqu'à la chapelle de Malval pour un dernier petit conte.

[La Nuit est Belle](#)

La 2^{ème} édition de « La Nuit est Belle » a eu lieu le vendredi 23 septembre 2022 et petite verrée pour cette belle soirée.

Fête des vendanges

59^{ème} édition. Après deux ans d'absence notre mythique Fête des Vendanges est de retour les samedi 17 et dimanche 18 septembre, elle nous a manqué 17 septembre pour un repas et un bal.

Pour le plus grand bonheur, après 2 ans d'absence, la fête des vendanges, sous sa forme traditionnelle, a fêté son grand retour à Russin le 17 et 18 septembre 2022 ! Pour ce retour, la fête est restée telle qu'on la connaît. Les éléments clés faisant de la fête des vendanges étaient tous réunis. Grand marché artisanal dans les rues, les buvettes et leurs ambiances chaleureuses, le cours de dégustation du samedi après-midi et bien sûr le merveilleux cortège du dimanche après-midi. Tout ceci aurait pu être gâché par la météo... Bien que fraîche le samedi matin, le soleil a heureusement pointé le bout de son nez en début d'après-midi réchauffant le cœur des nombreux badauds déambulant dans les rues animées du village.

Le dimanche, la foule ne s'est pas fait attendre, dès 11h les adeptes de Bacchus circulaient tous azimuts dans le village un verre de moût ou de vin à la main en attendant patiemment le début de la grande parade dominicale. Sur le coup des 13h30, une foule compacte recouvrait l'ensemble du macadam russois pour le plus grand plaisir des bénévoles et du comité de la Fête des Vendanges qui ont œuvré une fois de plus pour que cette fête soit belle.

Le nombreux public, profitant de la douceur dominicale, s'est même attardé plus tard qu'habituellement, ne laissant que peu de stock en réserve. Et comme pour chaque édition, et comme pour chaque événement à Russin, cela s'est fini dans la bonne humeur et autour d'un verre bien mérité pour les bénévoles de la fête



Décoration du sapin de Noël et soupe

3 décembre 2022. Mme Lydia Ferreira se joindra à nous et organisera un vide-greniers dans la salle communale les samedi 3 et dimanche 4 décembre de 10h à 17h. Tous les bénéfices seront reversés à l'association d'aide et lutte contre les maladies auto-immunes (AALMAI) qu'elle soutient.

ACTIVITES SPORTIVES



Samedis à la neige 2022 - Saignes-Russin-Dardagny

Ces sorties, habituellement au nombre de 5 et réservées pour les habitants du Mandement, sont organisées par les communes du Mandement. Ces sorties ont malheureusement dû être annulées en 2021 et 2022 à cause de la pandémie.



SERVICE SOCIAL

Les mesures de soutien énumérées ci-dessous ont été proposées aux personnes âgées, isolées et/ou vulnérables, soit : • livraison de courses ; • livraison de repas à domicile ; • maintien du lien par des appels téléphoniques réguliers (1x semaine minimum) pour prendre des nouvelles et mettre à jour les demandes de besoins. Face à l'adversité, l'esprit de solidarité s'est développé incroyablement rapidement et la Mairie a pu compter sur une belle équipe de bénévoles.

Bon de solidarité : 240 bons ont été distribués à chaque ménage pour une valeur de Fr 20.-- chacun, 134 personnes ont utilisé ces bons auprès de nos commerces (épicerie, restaurants, coiffeurs, viticulteurs/agriculteurs)

Pro Senectute – permanence gratuite au service des seniors ouverte aux russinois

Depuis mars 2020, Satigny participe à un projet-pilote de permanence sociale, en collaboration avec les communes d'Aire-la-Ville, Avully, Cartigny, Dardagny et Russin. Lors de difficultés dans les démarches administratives, pour répondre aux questions liées à l'AVS, à l'assurance maladie, aux prestations complémentaires (SPC) ou à tout autre sujet, une assistance sociale est à disposition une fois par mois à la salle Peissy du complexe communal de Satigny. 30 seniors ont bénéficié d'un entretien avec une assistante sociale de Pro Senectute.

Sortie des aînés

Le mercredi 22 juin a eu lieu la sortie annuelle de nos aînés. Avec la fin de la pandémie, celle-ci a pu se faire à nouveau en commun avec les aînés de la commune de Russin. Le petit déjeuner a été servi dans le jardin de la mairie de Russin avant de prendre le car en direction du débarcadère du quai du Mont-Blanc pour une croisière en bateau jusqu'à Yvoire. Après un succulent repas au restaurant « Le Vieux Logis », quoi de plus efficace qu'une petite balade digestive dans le Jardin des 5 sens avant de revenir dans le Mandement en fin de journée.





Club des aînés

Le Club regroupe entre 10 et 15 personnes en moyenne, ces rencontres ont lieu 1 x par mois, pour des moments de détente, de jeux, de partage et d'échange.

9 novembre 2024

Repas des aînés sur le thème : Marché et produits du terroir

10 décembre 2022

Rendez-vous de l'Exécutif avec les personnes seules de +70 ans

Accueil de réfugiés ukrainiens

3 familles ukrainiennes sont hébergées sur le territoire de la commune, soit en maison individuelle, soit en famille d'accueil. L'intégration se passe bien, les enfants sont tous scolarisés et les parents s'initient à la langue française.

La mairie est particulièrement fière et reconnaissante de ce formidable élan de générosité de ses communiers.

Bénévolat : Des bénévoles se sont inscrits pour de l'administratif, cours de langue, transport de personne,

Traditionnelle visite de Noël aux personnes âgées, seules ou malades :

La Mairie a invité les personnes de plus de 70 ans et/ou seules le samedi 10 décembre au restaurant « La Chaumaz » à un repas, moment fort apprécié par nos aînés.

Nonagénaire : M. Marc Hutin

Familles d'accueil pour les enfants : La commune n'a pas rejoint la structure de « L'accueil familial de jour Meyrin, Vernier, Mandement » pour la petite enfance de 0 à 12 ans suite au changement de la loi qui concerne la professionnalisation de cette fonction. Pour adhérer à cette structure un montant de Fr. 5'000.00 est demandé. Il n'y a pour l'heure aucune famille d'accueil de la commune inscrite auprès de cette association. Si le besoin se fait sentir, la commune soutiendra les mamans de jour.

Centre Actions sociales et de santé/Meyrin : Depuis début 2007, notre commune dépend du CAS Meyrin. Le centre est géré par l'Hospice général. Il se situe dans le quartier de Meyrin : Rue des Vernes 20, 1271 Meyrin, Tél 022 420 65 30, courriel : Cas-meyrin@hospicegeneral.ch

Dons pour associations en Suisse :

Un budget de CHF 20'000.—a été alloué en 2022 contre CHF 12'000.— en 2021.

CHF 16'000.—à hauteur de Fr 500.—à 32 associations œuvrant dans les secteurs : handicap, santé, précarité, violence, chômage et réinsertion, femmes, jeunesse, LGBTQ et égalité de genre, culture, deuil, bénévolat et paysannerie et CHF 4'000.—à hauteur de CHF 1'000.—à 4 associations œuvrant dans les secteurs : santé, culture et femme.

Les dons aux associations en faveur de solidarité internationale, dont le budget s'élève à CHF 30'000.—(contre CHF 25'000.—en 2021) ont été octroyés comme suit :

CHF 8'397.70 soutien aux familles russinoises ayant accueilli des réfugiés ukrainiens 11/12 personnes)

CHF 6'000.— à hauteur de CHF 1'000.—à 6 associations

CHF 2'000.— à hauteur de CHF 2'000.-- à 1 association

CHF 10'500.—à hauteur de CHF 3'500.—à 3 associations.

CHHF 3'000.-- à hauteur de CHF 3'000.—à 1 association

Billets du FC Servette et HC Genève Servette – saison 2022/2023

La mairie de Russin a participé également au soutien du FC Servette. 2 billets par match et pour HC Genève-Servette 4 billets par matchs se déroulant à domicile sont gracieusement offerts par la Commune aux habitants de Russin : Coût Fr 1'100.-- et Fr 1'040.—.

FONDATION INTERCOMMUNALE DES COMMUNES DE SATIGNY, RUSSIN ET DARDAGNY POUR LE LOGEMENT ET L'ACCUEIL DES PERSONNES AGEES « RESIDENCE MANDEMENT »

En 2004, la résidence du Nant d'Avril a été intégrée dans l'organisation de la Fondation intercommunale des communes de Satigny, Russin et Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées « Résidence Mandement ».

En date du 5 octobre 2016, tous les résidents (37) du Nant d'Avril ont emménagé dans le nouvel EMS de La Plaine, suivis par 55 nouveaux résidents.

La Villa Mandement

La Villa Mandement a ouvert ses portes au mois d'avril 2018 et peut recevoir 30 résidents. Une équipe de soins spécialisée en psychiatrie en fait partie. Ancien « Nant d'Avril », et aujourd'hui annexe de la Résidence Mandement, sa vocation est d'accueillir des pensionnaires en perte d'autonomie mais n'ayant pas encore atteint l'âge AVS.

Au 31 décembre 2022, la Villa Mandement comptait 30 résidents et leur moyenne d'âge s'élevait à 58 ans. Le taux de remplissage est de 99,8%.



Résidence Mandement

Maison pour personnes âgées à Satigny - 45 lits - Ouverte en octobre 1998.

Directeur : Jonathan Elzingre

En 2022, la moyenne d'âge des résidents s'élevait à 87 ans. Le taux de remplissage est de 99,9 %.



Résidence La Plaine

Maison pour personnes dépendantes physiquement et/ou psychologiquement à La Plaine – 92 lits – Ouverte en octobre 2016.

Directrice : Brigitte Mottet



Compte rendu financier

Fondation intercommunale

Bilans comparés 2022 et 2021

01	ACTIF	31.12.2022	31.12.2021
	Patrimoine financier	7 498 824.73	7 034 918.51
	Disponibilités et placements à court terme	6 945 330.49	6 996 947.51
	Créances	4 839.35	4 992.65
	Actifs de régularisation	491 814.13	32 978.35
	Marchandises, fournitures et travaux en cours	56 840.76	0.00
	Patrimoine administratif	1 610 253.52	1 238 601.31
	Immobilisations corporelles du PA	1 510 253.52	1 138 601.31
	Participations	100 000.00	100 000.00
	TOTAL DE L'ACTIF	9 109 078.25	8 273 519.82

02	PASSIF	31.12.2022	31.12.2021
	Capitaux de tiers	485 153.74	19 963.99
	Passifs de régularisation	485 153.74	19 963.99
	Capital propre	8 623 924.51	8 253 555.83
	Fonds	1 107 401.00	1 107 401.00
	Excédent / découvert du bilan	7 516 523.51	7 146 154.83
	TOTAL DU PASSIF	9 109 078.25	8 273 519.82

Pertes & profits comparés 2022 et 2021

03	31.12.2022	31.12.2021
Charges d'exploitation		
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	147 254.46	127 292.60
Amortissements du patrimoine administratif	168 385.00	178 583.98
Total des charges d'exploitation	315 639.46	305 876.58
Revenus d'exploitation		
Revenus divers	14 020.30	19 986.20
Résultat d'exploitation	- 301 619.16	- 285 890.38
Charges financières	- 5 812.16	- 7 976.19
Revenus financiers	677 800.00	676 800.00
Revenus de transferts	-	-
Résultat financier	671 987.84	382 933.43
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	370 368.68	382 933.43
Charges extraordinaires	-	-
Revenus extraordinaires	-	-
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	0.00	0.00
RÉSULTAT NET	370 368.68	382 933.43

BÂTIMENTS

Principaux travaux effectués

Eclairage extérieur des bâtiments
Ecole, Mairie et accès ascenseur

Fr 2'300.00

Remplacement d'appareil de
téléphonie à la mairie

Fr 667.95

Horloge de l'Ecole de Russin

Réparation de l'horloge et
remplacement d'aiguilles

Fr 4'950.00

Local jeunesse
Création d'un WC unique
Ventilation WC local de jeunesse

Fr 4'548.25
Fr 996.25

Congélateur

Le local congélateur a une capacité de 109 cases situées dans la nouvelle partie des sous-sols, avec un accès facile près du garage.

Nous avons d'excellents retours des utilisateurs.

85 cases sont louées pour 2022, soit un encaissement de Fr 3'986.70.--.

Plusieurs règlements manifestations, directives financières, directives exécutives ont été élaborés.

ROUTES – EMBLEMENTS COMMUNAUX

Principaux travaux d'entretien effectués

L'entretien courant de notre réseau routier se poursuit par la réparation de divers trous et fissures.

Eclairage public

Selon un rapport des SIG de mars 2022 d'un éclairage public constitué à 100% leds à basse consommation.

Les travaux d'enrobés et réfection à la route des Baillets, à deux endroits de la route des Molards, aux chemins de la Croix-de-Plomb, Christophes et Nouvelisses ont été exécutés.

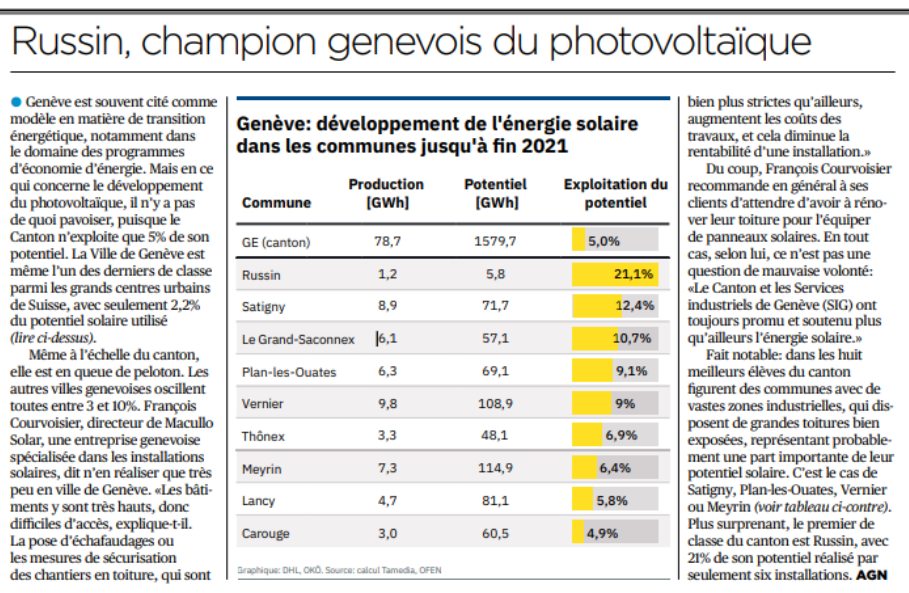
Projet d'Optimalux

La Commune de Russin s'engage dans le projet Optimalux via une approche collaborative, participative et informative dans la co-construction du Plan ombre et lumière en collaboration avec les autres communes genevoises et les associations actives dans le domaine de la mobilité et population. Ceci aussi en adéquation avec le Plan Climat Cantonal adopté par le Conseil d'État en 2021 visant à la neutralité carbone à l'horizon 2050 et une étape intermédiaire de réduction de 60% de nos émissions de gaz à effet de serre en 2030. Et également dans le respect de la Stratégie Biodiversité Genève 2030 adoptée par le Grand Conseil en 2020 visant à garantir notre bien-être à long terme en conciliant le développement des activités sur notre territoire avec le maintien d'une biodiversité locale riche et apte à assurer les nombreux services fournis à la population.

Environnement

Discussions avec l'État et l'Association des Communes Genevoises sur l'extinction complète des luminaires dans le canton. Russin procédera dans un premier temps à l'extinction des luminaires communaux.

Photovoltaïque



CFF- Liaison avec le village

L'étude se poursuit avec l'Office cantonal des transports. L'OCT va piloter le projet en partenariat avec les TG., la commune restant le maître de l'ouvrage. M. Pierre Maudet, nouveau conseiller d'Etat délégué à la mobilité doit prendre connaissance du dossier

CFF – Pont de l'Allondon : Le pont appartient aux CFF mais l'entretien de la passerelle piétonne semble être à charge des communes de Russin et Dardagny selon une convention d'usage. L'Etat de Genève demande aux 2 communes de prendre en main l'entretien de la passerelle, qui fait partie du chemin piétonnier de Verbois / Dardagny. Le Conseil municipal a voté le crédit d'étude.

2 roues :

Projet de l'Etat de poursuivre la piste cyclable (en bidirectionnel) venant de Satigny et qui s'arrête au giratoire à l'entrée de la commune, en créant également un trottoir. Le tout séparé de la circulation. La difficulté réside dans le fait que cet axe doit garantir le passage de convois exceptionnels (Cheneviers, Verbois), même s'ils ne sont pas fréquents. Approchée, la commune a émis en sus deux souhaits : premièrement : une réduction de la vitesse de 80 à 60 km/h ; deuxièmement la création d'un giratoire à l'angle de la route du Mandement et de la route de Verbois, giratoire qui réduirait de facto la vitesse à cet endroit. La commune souhaiterait en effet que la limite à partir du chemin de Serve soit réduite à 50 km/h. Le but de ce projet : modérer le trafic, améliorer la mobilité et la sécurité et répondre aux besoins environnementaux (plantation d'arbres...)

Rampe de Verbois

Le voisinage fait état de nuisances sonores insupportables, principalement en raison des motards. La Commune souhaite un abaissement de la vitesse de 80 à 60 km/h, voire 40 km/h ainsi qu'une bande/piste (selon possibilité) cyclable. La commune est également en contact avec le Norton Club dans le but de sensibiliser principalement les jeunes motards, au problème. Un rendez-vous est également prévu avec l'OCT pour essayer de trouver ensemble une solution durable pour résoudre les nuisances.

Etude de stationnement dans le village et dans les hameaux

Le Conseil municipal s'est penché sur une étude de faisabilité du stationnement dans le village en donnant mandat au bureau d'études Trafitec.

Poursuite de l'étude. Le mandat de l'ingénieur de circulation sera complété de manière à intégrer les éventuels problèmes de circulation sur les chemins des Christophes, Croix-de-Plomb et Pré Jonas. L'assainissement des canalisations sera suivi d'un aménagement de surface rurale et de qualité, prenant en compte la réduction de vitesse dans les hameaux.

Projet d'étude d'abaissement de la vitesse à 30 km/h dans les hameaux des Baillets et Verbois.
Etude d'un schéma directeur communal

Projet de stationnement chemin des Christophe / chemin Croix-de-Plomb / chemin Pré-Jonas.

Pose d'un info radar dans différents endroits de la commune en vue de l'abaissement vitesse. Les résultats reçus démontrent que les automobilistes respectent bien la vitesse.

Création d'un schéma directeur en lieu et place du PDCOM. – finalisation du document en mars 2024

Fontaine ; deux fontaines du village ont vu leur débit d'eau passer de 2 l/mn à 1 l/mn. Deux autres fontaines ont fait l'objet de petits travaux (en période hivernale) nécessaire à la réduction du débit souhaité.

EMPLACEMENTS COMMUNAUX

Signalétique du parking	Fr	5'747.55
Décoration florale dans la commune	Fr	1'203.50

Consommation électrique de l'éclairage public de la commune de Russin

A ce jour, l'éclairage public du village est pourvu de leds (basse consommation) à 100% avec diminution de celui-ci entre 23h et 5h. L'augmentation du nombre de luminaires a été de l'ordre d'environ 25% entre 2013 et 2021. Pour la même période, baisse d'env. 70% sur les frais d'électricité et de maintenance.

La redevance est basée sur la distribution d'énergie électrique des consommateurs établis dans notre commune (art. 32 de la LSI 2 35 qui stipule « la redevance s'élève à 15% des recettes brutes pour l'utilisation du réseau électrique sur le territoire de la commune, encaissées pendant l'exercice considéré »).

Depuis février 2021, tous les bâtiments communaux sont soumis à l'abonnement électricité « Vitale vert »

Swisscom

Swisscom poursuit massivement l'extension du réseau haut débit en Suisse pour une diffusion plus rapide d'internet.

Les habitants du hameau des Bailleys et chemin de Serve ont une réception très mauvaise connexion.

Zone forêt : au chemin de Serve, certains peupliers sont tombés et de nouveaux ont été plantés. La Commune a contacté le Centre ornithologique de réadaptation de Genthod ainsi que l'association de protection des oiseaux afin d'envisager les solutions (nichoirs...) qui permettraient à ces rapaces de rester dans la région.

Bicyclogue entretien et ou réparation des vélos devant la place de la Mairie. Succès de cette opération dans la commune. Rendez-vous est pris pour 2023

Jeux du préau : Les planches des jeux ont été changées et reposées car en mauvais état : CHF 59'740.-. Les lattes des bancs autour de la mairie devront également être changées car le bois a pourri. Ce travail sera exécuté en 2023

Russin s'engage et parraines 3 ruches placées sur une parcelle privée, proche du Nant de Châtillon (chemin de Bouffard). Notre apicultrice : Mme Stéphanie Vuadens. Pour 2022 dotation et parrainage : CHF 1'584.—

Place de jeux communale- route des Molards

Une requête en autorisation de construire a été déposée courant décembre 2021 et a été accordée le 17.02.2022. Des oppositions à cette place de jeux ont été déposées. A suivre

Un référendum contre la place de jeux à la route des Molards est prévu en 2023

Vignes communales

Plantation d'une nouvelle vigne en 2022 avec cépage chasselas transmise à M. Blaise Desbaillet. Pour rappel, les vigneron de la commune ont répondu de manière négative à l'appel de candidature pour s'occuper de la nouvelle vigne.

Frais d'aménagement pour le chemin de la vigne communale : CHF 1'249'30 ; plantation vigne par Christin Merillat : CHF 1'322.25 et Jean-Claude FAY : CHF 5'368.13

- Assainissement énergétique des bâtiments – soutien aux habitants
- Production communale centralisée
- Panneaux d'information communale
- Enfouissement des lignes aériennes.

Transmis tant à l'exécutif qu'aux commissions, ces 4 sujets sont à l'étude

L'Aimant Rose 1 Tulipe pour la Vie : Une tulipe rose au milieu de sept tulipes blanches, parce qu'une femme sur huit est victime du cancer du sein.

La Commune de Russin participe activement à la campagne nationale « 1 Tulipe pour la VIE » initiée par l'association L'Aimant Rose. Plate-bande située derrière l'épicerie Tea-room. Pour rappel, en Suisse, le cancer du sein est la première cause de mortalité féminine entre 40 et 50 ans et 1 femme sur 8 en est victime. En plantant 1 tulipe rose pour 7 tulipes blanches, l'opération symbolise la proportion de femmes touchées par le cancer du sein et rend hommage aux victimes.



Autorisations de construire :

L'exécutif est amené à donner un préavis sur les autorisations de construire en cours,

1. Chemin de la Croix-de-Plomb ; bains chauds ouvert à l'année. En force depuis le 22.08.2022
2. Chemin des Apraits : construction de 2 x 4 appartements ; un complément a été demandé
3. Route du Mandement 334 : rénovation, création de 2 logements dans la cour. Opposition de la commune
4. Route du Mandement 354 : construction de 6 appartements. Préavis favorable de la commune
5. Rote des Molards 6 : pose de 21 panneaux photovoltaïques en toiture : préavis favorable de la commune
6. Pont de Russin : demande de renforcement des piles déposées par l'OCEau. Opposition de la CMNS
7. Restaurant La Chaumaz : demande du Département de mise en conformité de zone agricole ; suppression du jeu de boule, du parking..., etc. Le préavis e la commune est favorable au maintien de la situation actuelle
8. Rénovations de l'ancienne Salle de danse. Autorisation de construire délivrée

Schéma directeur / en lieu et place d'un PDCOM: Etude sollicitée par les conseillers municipaux, un appel d'offre a été réalisé.

CIMETIERE

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dépôt d'urnes	--	--	1	2	4	2	2	1	1	-	2	2
Nombre d'inhumations	1	--	1	--	--	--	1	1	1	1	2	-

La numérisation du plan du cimetière a été réalisée

CANALISATIONS

Assainissement – diagnostique du réseau d'assainissement

La réalisation du concept d'entretien du réseau secondaire des égouts (obligation légale) a été faite.

Le réseau est conforme à la loi.

Le réseau d'assainissement des eaux et nettoyage des collecteurs sont satisfaisant. Les quelques petits travaux ont été exécuté et confiés à un bureau d'ingénieurs

Collecteur sous mandat public des eaux pluviales/usées : 38 chambres et regards doivent être remis aux normes sur 4 ans (2022-2025).

Plan de gestion de l'évacuation des eaux PGEE : Le programme 2023 prévoit pour Russin (obligation légale) la mise en conformité de l'évacuation des eaux claires sur le versant en aval des voies CFF.

Assainissement des eaux de la commune de Russin – SIG Concept

La Commune de Russin a décidé de déléguer l'exploitation de son réseau d'assainissement à SIG pour les années 2018 à 2022. Les égouts de notre village sont sains. Un curage des canalisations est réalisé par segment afin de nettoyer les regards aux bords des routes.

Collecteurs secondaires : Un projet de redimensionnement des collecteurs au Hameau des Baillets est à envisager dans les 5 ans à venir.

Assainissement sise à l'angle route du Mandement de Verbois

L'Etat assume financièrement l'étude de faisabilité et les coûts inhérents aux travaux ainsi que la partie des appels d'offre des mandats d'ingénieurs et de réalisation.

Le Département a décidé d'installations collectives privées d'intérêt local (installations qui desservent plusieurs habitations recouvrant un secteur territorial important. Etude estimée à Fr 30'000. —entièrement remboursé par le Fonds intercommunal d'assainissement

Assainissement public de la route du Mandement direction La Plaine

Les eaux pluviales du périmètre bâti compris entre la route des Molards et la route du Mandement sont évacuées au Ruisseau des eaux Chaudes par l'intermédiaire de canalisations privées et publiques d'assainissement et par leur écoulement dans les talus qui domine l'Allondon. Or ce talus montre une érosion significative depuis quelques années, probablement en raison de sa pente élevée et de la variabilité des débits, conséquence des surfaces imperméables.

Cette situation doit être corrigée afin de limiter la progression de l'érosion dans une zone de glissement superficiel.

CFF

Diminution des exutoires d'eaux pluviales à la suite des travaux réalisés par les CFF sur les champs situés en amont de la gare (côté Satigny). Les CFF se sont engagés à rapidement améliorer la situation actuelle en remplaçant certaines grilles et en refaisant l'entonnoir du collecteur principal. Une amélioration plus globale sera faite lors du réaménagement des quais.

VOIRIE

Levée des déchets

La levée se fait le vendredi en matinée.
Lorsque le vendredi est un jour férié le ramassage s'effectue le jeudi.



Ferraille ménagère

Levée 3 fois par an : mois de janvier, avril et septembre. Seule la ferraille ménagère est acceptée (ferraille industrielle exclue).

Déchetterie - Chemin des Christophes – centre de voirie :

Situé devant les locaux « feu » et « voirie », cet espace permet de déposer une très grande quantité de déchets :

Papier/carton, Pet, Verre, Eclairages économiques, Piles, Alu, Huiles, petits appareils électroniques, petites ferrailles, capsules Nespresso, déchets de cuisine.

Les gros appareils ménagers et électroniques (télévisions, réfrigérateurs, machines à laver, ordinateurs, etc.), ainsi que les meubles, canapés, la ferraille, etc. doivent être déposés dans un ESREC (espace de récupération cantonal), le plus proche de Russin est celui du Nant-de-Châtillon.

Containers à Verre / Papier / PET

Répartis dans la commune : aux Baillets, chemin de Serve, route des Molards, chemin de la Croix-de-Plomb.

4 containers à PET ont été ajoutés pour les secteurs Croix-de-Plomb, Molards, Verbois et Baillets.

P'tite poubelle verte

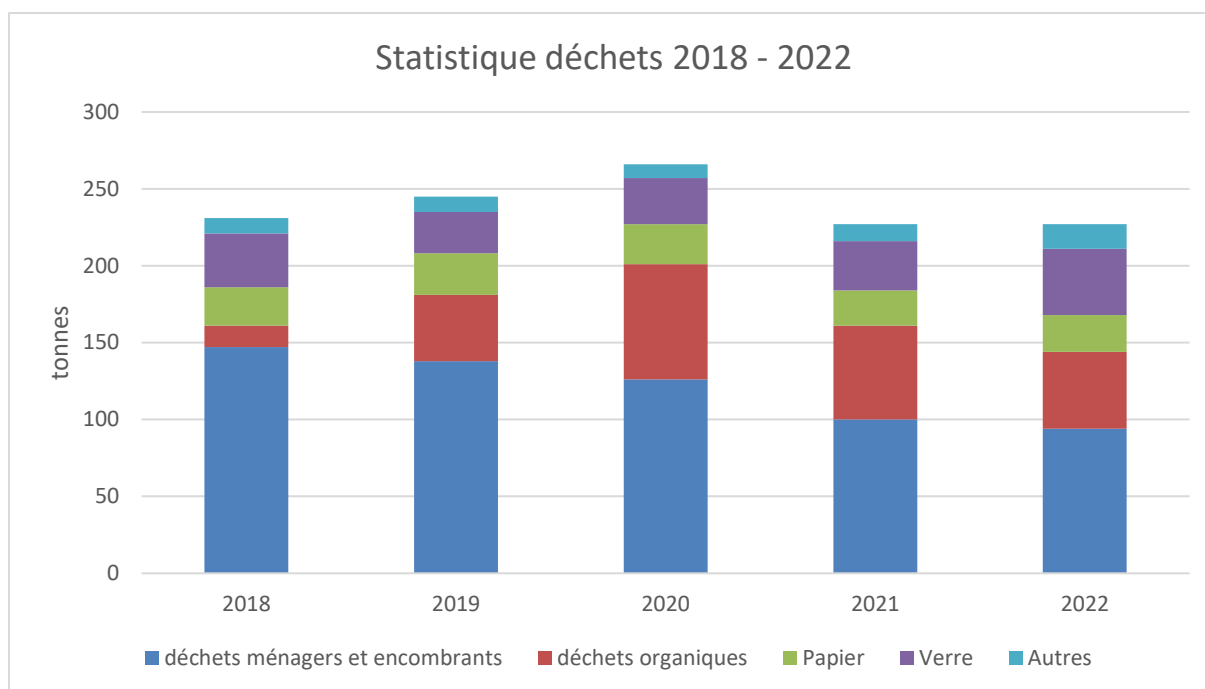
P'tite poubelle verte : 2 sites : voirie et route des Molards et des patchs anti-odeurs ont été déposés dans les containers.

Chemin des Velours

Les déchets de jardins ne doivent plus être déposés à la route des Molards, mais dans les bennes (15 m3) prévues à cet effet au chemin des Velours. Les entreprises d'entretien des parcs et jardins et tous les professionnels doivent déposer les déchets verts sur le site de Châtillon, la déchetterie communale étant réservée aux privés.

Statistiques :

Chiffres en tonne	2018	2019	2020	2021	2022	var. 22/21
Ordures ménagères	143	136	125	98	88	-10.2%
Déchets encombrants	4	2	1	2	6	200.0%
Total déchets incinérés	147	138	126	100	94	-6.0%
Déchets organiques	14	43	75	61	50	-18.0%
Papier	25	27	26	23	24	4.3%
Verre	35	27	30	32	43	34.4%
Autres	10	10	9	11	16	45.5%
Total déchets ménagers triés	84	107	140	127	133	4.7%
Total déchets	231	245	266	227	227	0.0%
<i>Quantité par habitant (kg)</i>	<i>428.0</i>	<i>455.7</i>	<i>498.3</i>	<i>424.3</i>	<i>425.9</i>	
<i>Taux de recyclage (%)</i>	<i>36.5</i>	<i>43.7</i>	<i>52.7</i>	<i>55.9</i>	<i>58.6</i>	



Nous constatons une baisse dans le tonnage des ordures ménages. L'entreprise Transvoirie assure la levée des ordures ménagères.

Le règlement « Gestion des Déchets » entrée en vigueur le 3 mars 2017, est devenu sur quelques points caduc.

Depuis octobre 2020, avec Transvoirie, il a été convenu que tout sac contrôlé contenant des déchets recyclables ne serait plus relevé et signalé par une interdiction écrite « Pas trié, pas levé » accolé sur le sac concerné.

Un mandat d'étude pour l'optimisation de la gestion des déchets ménagers communaux a été confié à un bureau spécialisé qui a rendu son rapport en novembre 2022. D'ici janvier 2023, la commission Gestion des déchets du conseil municipal prendra connaissance dudit rapport et se prononcera sur ses conclusions, afin de proposer au conseil municipal une orientation de mesures d'amélioration à entreprendre.

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Depuis le 1^{er} janvier 2019, à l'achat d'un vélo cargo et remorque à vélo une subvention cantonale jusqu'à un montant maximum de Fr 500.- est délivrée.

Les conditions d'attribution sont simples : fournir une preuve ou justificatif d'achat et se rendre à la mairie de votre lieu de résidence. En 2022, 4 personnes en ont bénéficié.

PARKING SEMI-ENTERRE

Le parking est en fonction depuis le 15 janvier 2017, sa capacité est de 43 places.

22 places sont dévolues à une location nominative mensuelle (Fr 120.--/mois) et 21 places sont réservées pour les places ouvertes au public.

Les encaissements loyers mensuels et recettes caisses horaire représentent une recette totale de Fr 39'552.95. pour l'année 2022.

SERVICE DU FEU



La fusion des deux corps de pompiers volontaires des communes de Russin et de Dardagny a eu lieu le 26 juin 2010 sous la dénomination « groupement intercommunal pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres de Dardagny-Russin ».

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Vincent Heiniger a repris le commandement de la compagnie en remplacement de Frédéric Hiller.

En décembre 2020, les maires des trois communes du Mandement ont signé une convention de partenariat pour le service de piquet des sapeurs-pompiers volontaires. Concrètement, cela signifie qu'en cas d'appel, le chef d'intervention qui est d'astreinte pourra intervenir indistinctement sur les trois communes. Les coûts de cette collaboration sont répartis entre les communes, au prorata du nombre d'habitants.

Rapport d'activités de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers de Dardagny-Russin pour l'année 2022

Recrutements	Asp Said BOUOUAMMAY Asp Alexis DENKINGER Asp Elodie SAVARY Asp Hugo AMARO BATISTA
Démissions	Sap Anakin CUTTELOD Sap. Lionel ZAUGG
Retraite	Sap. Alvaro DE MATOS MARQUES
Nominations	Sgtm Nicolas POTTU au grade de Sergent Sap. Dan RÖTHLISBERGER au grade d'Appointé Sap. Damien RAMU au grade de Caporal Sap. Alexandre ROMAND au grade de Caporal

Effectif

Au 31 décembre 2022, la compagnie n° 101 Dardagny-Russin compte 46 membres, soit :

5	officiers
1	sous-officier supérieur
7	sous-officiers
4	appointés
25	sapeurs-pompiers
4	aspirants

Interventions importantes de la compagnie

Pendant l'année 2022, la compagnie n° 101 a effectué 27 interventions dans les communes de Russin et Dardagny :

Comptes 2022 du groupement de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers n° 101

	<u>Comptes 21</u>	<u>Budget 22</u>	<u>Comptes 22</u>
Visites médicales	450.00	450.00	620.00
FGSP, FSSP	1'181.70	1'285.00	1'181.30
Véhicules, matériel, équipements	21'673.35	25'875.00	42'781.30
Achat fournitures diverses	0.00	2'500.00	135.00
Entretien matériel et mobilier	2'747.45	6'100.00	2'593.55
Cours et formation	6'415.00	15'445.00	10'898.30
Indemnités sapeurs-pompiers	22'591.65	22'750.00	25'028.85
Convention CI Mandement	0.00	16'000.00	12'743.20

Assurances indépendants	293.90	300.00	315.00
Assurances et impôts véhicules	3'453.60	5'554.00	3'448.15
Frais administratifs	124.10	500.00	288.60
SIS abonnements / concessions radios	10'827.05	9'950.00	7'822.91
Frais divers	18'970.25	6'750.00	6'982.55
Charges totales	<u>88'728.05</u>	<u>113'459.00</u>	114'838.71

Répartition des charges 2022 (d'après le nombre d'habitants)

Russin (22,2%) :	Fr. 25'455.67
Dardagny (77,8%) :	Fr. 89'383.04
Total charges du groupement :	Fr. 114'838.71

A la suite du vote de principe, le Conseil municipal de Russin du 26.04.2022 pour l'acquisition d'un camion tonne-pompe.

Convention de partenariat signée entre les communes de Dardagny Russin et Satigny

Le 18 décembre 2020, les maires des trois communes du Mandement ont signé une convention de partenariat pour le service de piquet des sapeurs-pompiers volontaires. Cette convention mutualise le service hebdomadaire assuré jusqu'à présent, 24h/24, par chacune des compagnies de sapeurs-pompiers. Concrètement, cela signifie qu'en cas d'appel, le chef d'intervention qui est astreint pourra intervenir indistinctement sur les trois communes. Les coûts de cette collaboration sont répartis entre les communes.

SIS (Service d'incendie et de secours)

La redevance annuelle payée en 2022 au SIS s'élève à Fr. Fr. 31'113.00.-.

JEUNES SAPEURS POMPIERS - MANDEMENT

La formation des jeunes sapeurs-pompiers, s'adresse aux filles et garçons de 10 à 18 ans habitant les communes du Mandement.

Les moniteurs des JSPM sont tous des bénévoles et ont pour mission de développer chez les jeunes l'intérêt pour la fonction des sapeurs-pompiers, de les instruire dans le domaine de la prévention, des premiers secours et de la défense incendie.

Nous ne pouvons que remercier le capitaine Frédéric Gaillard et ses collègues pour leur initiative en la matière ainsi que pour les résultats obtenus.

Recrutement

La compagnie est toujours à la recherche de jeunes, souhaitant devenir sapeurs-pompiers.



PROTECTION CIVILE

Un groupement intercommunal Meyrin / Mandement a été mis en place afin de répondre aux lois fédérales. Il faut savoir que la confédération cherche à se dégager de la PC et à tout remettre sur les cantons, ce qui veut dire que les coûts ne manqueront pas d'augmenter pour les communes dans les années à venir. Nous maintenons d'étroits contacts avec la PC de Meyrin-Mandement sous le commandement de M. Didier Brodard, ainsi que du responsable délégué à la Protection Civile. Coût pour Russin en 2022 : Fr 4'711.00.

POLICE

Poste de police : Depuis le 1^{er} mai 2016, la police de proximité est devenue une entité à part entière dans l'organigramme de la police cantonale. A l'échelle communale nous avons depuis lors, perdu tout contact avec la police de proximité, les ilotiers étant désormais cantonnés à Versoix !

Contrôle parking en zone bleue

Depuis octobre 2018, M. Pierre Vuissoz est assermenté pour amender les propriétaires des véhicules mal garés sur les communes de Russin et Dardagny.

GPA Guardian Protection SA : Patrouille et gestion du parking. Coût en 2022 : Fr 13'453.10

Tournée sur la commune, 1 patrouille nocturne entre le vendredi et le samedi entre 23h00 et 02h00 (durée de 01h30 sur place) et une ronde de contrôle dans la semaine. 1 patrouille nocturne entre le dimanche et le vendredi entre 23h00 et 03h30) et les veilles des jours fériés. La commune de Russin n'a pas de police municipale.

Garde-champêtre : M. Louis Serex a été engagé et travaille avec M. Pierre Vuissoz, dans la fonction de garde-récolte pour les trois communes du Mandement

Coût pour notre commune en 2022 : Fr. 1'300.00

Médailles de chiens : La commune n'encaisse plus que les émoluments administratifs de Fr. 10.-- par médaille. Le montant de l'impôt est directement encaissé par l'Administration fiscale. En 2022, 31 marques, (en 35 en 2021), (32 en 2019), (30 en 2018), (31 en 2017), (33 en 2016), (25 en 2015), (20 en 2014), (29 en 2013).

TRANSPORTS PUBLICS

TPG : Depuis le 15 décembre 2019, la ligne 75 (La Plaine – Russin – Dardagny) et la ligne 78 (La Plaine Avully – Chancy) ont remplacé la ligne « X », tandis que la ligne 74 (hameaux) a succédé à la ligne « P ».

Association Noctambus : Cette association s'occupe de l'organisation des transports destinés aux noctambules les vendredis et samedis. Toutes les communes du canton (ainsi que plusieurs vaudoises et françaises) soutiennent financièrement cette association. Coût du Noctambus pour Russin en 2022 : Fr 2'184.00)

Cartes journalières CFF : La commune de Satigny fournit aux habitants de notre commune des cartes journalières de transport pour Fr. 40.00 par jour. La réservation concernant les russinois ne peut se faire que pendant les 10 jours précédant la date choisie.

Depuis le 15 avril 2016, la mairie de Dardagny vend également des cartes journalières de transport CFF au prix de Fr 45.00 pour les habitants de Dardagny et de Fr 50.00 pour les habitants hors commune.

POSTE

Un service à domicile a été mis en place et l'office postal le plus proche se situe à présent à Satigny.

PAROISSES

L'abbé Gérard Barone, officie pour l'église catholique et le Pasteur Nicolas Genecand pour l'église protestante. Rien de particulier à signaler.

FINANCES DE LA COMMUNE

Le plan comptable a été modifié en 2018, c'est-à-dire que le nouveau plan comptable, le MCH2, vient de remplacer l'ancien, le MCH1, rendant les comptes publics plus transparents et plus comparables entre eux. Les comptes publics sont désormais axés sur la situation réelle (image fidèle) et moins sur la gestion budgétaire (politique).

Les détails des comptes 2022 sont annexés à la fin de ce rapport.

Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU)

La construction de logement induit des coûts importants pour les communes en matière d'équipement. Le plan directeur assigne de construire dans certaines communes plus que dans d'autres et il en résulte un impact financier inégalement réparti.

Le FIDU permet aux communes fortement impactées d'être soutenues financièrement par le biais d'une subvention d'investissement, d'une part par les communes qui ne sont pas ou peu concernées, d'autre part par le canton.

Ce fond est doté de Fr 25'000'000.-. La participation des communes est de Fr 23'000'000.- répartis en fonction de la valeur de production du centime additionnel et le canton participe à hauteur de Fr 2'000'000.-.

FONDATION DE LA COMMUNE DE RUSSIN POUR LE LOGEMENT

MEMBRES DE LA FONDATION DU LOGEMENT EN FONCTION AU 1^{ER} JANVIER 2021 :

Sont élus pour le bureau :

Olivier FAVRE, Président

Deux membres désignés par l'Exécutif communal :

- Suzanne SERAFINI, vice-présidente,
- Pierre-Alain WOHLERS, secrétaire

Trois membres élus par le conseil municipal, dont au moins deux conseillers municipaux

- Sylvie DESBAILLET
- Guy JULINI
- Vincent MONNIER

Un à trois membres désignés par cooptation par le conseil de Fondation :

- Sébastien DELESDERRIER
- Claude MEMBREZ
- Patrice PLOJOUX

Secrétaire administrative

- Marilène DEMIERRE

La comptabilité est tenue par la Fiduciaire BfB. L'organe de contrôle de la Fondation est la Fiduciaire de Rive.

Conciergerie

Mme Sandra Maria Perreira Pinto Santos, locataire de la Fondation, a repris cette tâche, à la suite du renoncement de M. Alvaro Marques.

Petit récapitulatif de l'année 2022

L'exercice s'est déroulé selon les buts statutaires. La gestion des immeubles est déléguée à la Régie Baezner qui s'en est chargée à satisfaction : l'encaissement des loyers se monte à CHF 374'121.35 et il n'y a pas de loyers en retards au 31 décembre. Les charges courantes sont dues à divers travaux.

Travaux effectués en 2022

- Mandement 331 3 pièces au rdc 5'344 CHF rafraîchissement peinture, parquet
- Mandement 331 5 pièces au 1er 13'374 CHF rafraîchissement peinture, parquet
- Mandement 331 5 pièces au 1er 5'101 CHF Divers travaux menuiserie, ventilation, chauffage, sanitaire
- Mandement 339 5 pièces au rdc 2'406 CHF Suite départ du locataire reprise du jardin
- Mandement 333 à 347 Portes palières 1'578 CHF Reprise vernis extérieur
- Mandement 329 Ventilation 1'212 CHF Remplacement de la régulation

Sorties locataires en 2022

- Mandement 327 3 pièces au 2ème 31.08.2022
- Mandement 331 3 pièces au rdc 31.03.2022
- Mandement 331 5 pièces au 1er 30.06.2022

Entrées locataires en 2022

- Mandement 327 3 pièces au 2ème le 15.11.2022
- Mandement 331 3 pièces au rdc le 01.06.2022
- Mandement 331 5 pièces au 1er le 01.10.2022
- Mandement 333 3,5 pièces au 1er le 01.10.2022
- Mandement 337 4 pièces au 1er le 01.11.2022

Récapitulatif des travaux des appartements 333-335-337, route du Mandement

Des travaux globaux d'assainissement du bâtiment ont été effectués : isolation de toute l'enveloppe (façade et toiture), rénovation intérieure des appartements, changement des trois cuisines, des salles de bains et pose d'un porte-linge, installations électriques et divers revêtements, création et/ou agrandissement des mezzanines avec Vélux, installation de garde-corps conformes à la loi, réfection des cuisines et des salles de bain, changement des dalles des terrasses, des volets roulants, des luminaires extérieurs en led et des détecteurs.

La locataire de l'appartement sise au 333, route du Mandement a donné son congé et a libéré son appartement le 30 septembre 2021, les travaux commenceront en janvier 2022, une fois l'appartement rénové, la rocade pourra être faite.

L'objectif étant d'amener le niveau de confort, les équipements et les finitions au même niveau pour les 3 appartements. Les loyers et les charges ont été maintenus à leur état initial, les trois appartements ont un loyer identique.

Le 8 décembre 2021, le conseil de fondation avait voté un budget global de CHF 800'000.- pour la rénovation de ces appartements. Aujourd'hui, le coût total de ces travaux et des honoraires est de CHF 745'000.- soit une économie de CHF 55'000.- par rapport au montant initial estimé.

Une nouvelle introduction électrique des SIG a été effectuée avec échange du tableau de comptage situé sous les escaliers, ceci afin de permettre la pose de nouveaux compteurs et l'alimentation des appartements. Chaque appartement a maintenant son compteur nominatif, ce qui n'était pas le cas auparavant, idem pour l'épicerie et le salon de coiffure.

Avec la rénovation des appartements ci-dessus, la subvention cantonale a été requise (Canton + Confédération) dans le cadre du « Programme Bâtiment » :

- notre demande de paiement pour la subvention GE-21-1051-01, concernant le bâtiment sis Route du Mandement 333 à Russin a été validée pour un montant de 8'820.00 CHF, montant reçu le 23.12.2022.
- notre demande de paiement pour la subvention GE-21-1052-01, concernant le bâtiment sis Route du Mandement 335 à Russin a été validée pour un montant de 5'950.00 CHF, montant reçu le 23.12.2022
- notre demande de paiement pour la subvention GE-21-1053-01, concernant le bâtiment sis Route du Mandement 337 à Russin a été validée pour un montant de 9'170.00 CHF, montant reçu le 23.12.2022

Pour ces travaux, au niveau de l'actif nous avons suffisamment de disponible, nous avons travaillé avec les fonds propres, sans recours à l'emprunt.

Le bénéfice de l'exercice 2021 a été dévolu à cet engagement financier conformément à l'art. 13 des statuts de la Fondation.

Les charges financières sont stables, le montant total des dettes hypothécaires est de Fr 1.5 mio au 31.12.2022 avec des taux d'intérêts de 0.75% et 0.95% négociés en 2019.

Le capital de dotation de Fr 3'000'000.- correspond à l'apport initial que la Commune a fait à la Fondation.

Le résultat de l'exercice de la fondation s'élève ainsi à CHF 268'741.20, il était de CHF 213'404, en 2021.

L'analyse des risques de la Fondation sera soumise pour approbation lors du prochain Conseil le 25 avril 2022, cette analyse devant être revue régulièrement.

Les notes du système de contrôle interne découlant de cette analyse seront validées par le Conseil de fondation le 25 avril 2022. Elles définissent les processus suivants : composition et tâches du conseil de fondation ; comptabilité et pratique appliquée ; disponibilités et paiements ; compte courant de la Commune de Russin ; prêts de la banque ; actifs et passifs de régularisation ; charges ; recettes.

Nos remerciements vont à M. Olivier DESMEULES de BfB pour le travail et la tenue de la comptabilité de la Fondation et à la Fiduciaire de Rive, pour son travail d'audit, ainsi qu'à la Régie Baezner, pour leur efficacité, leur dynamisme et leur gentillesse.

	31.12.2022	31.12.2021
	CHF	CHF
Comptes de résultats		
Produits des biens-fonds PF		
Loyer	374'121.35	433'543.00
Recettes de buanderie	1'050.00	1'130.00
Réductions spéciales sur loyers	-2'100.00	-2'250.00
Participation Etat de Genève aux réductions	23'940.00	0.00
Réévaluations des biens-fonds du PA	780'000.00	
Total des produits des biens fonds PF	1'177'011.35	432'423.00
Charges pour biens-fonds patrimoine financier		
Frais d'entretien appartements	-737'061.48	-12'486.00
Frais d'entretien immeubles	-38'597.75	-47'545.88
Contrats d'entretien	-6'165.00	-10'094.00
Conciergerie	-25'927.20	-31'190.50
Honoraires de gérance	-20'360.15	-22'473.55
Primes d'assurances	-14'145.95	-11'503.50
Energie (eau, électricité)	-12'097.40	-13'586.95
Chauffage	-3'059.65	-1'598.70
Honoraires de comptabilité	-6'892.80	-6'892.80
Honoraires de révision	-6'462.00	-6'462.00
Impôt immobilier complémentaire	-18'878.70	-27'065.05
Autres charges de biens-fonds PF	-4'898.65	-12'615.45
Total des charges pour biens-fonds PF	-894'546.73	-203'514.38
Résultat d'exploitation	-282'464.62	228'908.62
Charges financières	-13'726.67	-15'507.84
Produits financiers	3.25	3.25
Résultat financier	-13'723.42	-15'504.59
Résultat total du compte de résultats	268'741.20	213'404.03

Bilan au 31 décembre

	31.12.2022	31.12.2021
	CHF	CHF
ACTIF		
Disponible		
Chèques postaux	51'793.64	235'919.74
Banque Raiffeisen c/c	486'312.84	799'686.99
	538'106.48	1'035'606.73
Créances		
Régie Baezner Gérard SA c/c	71'819.80	90'334.00
	71'819.80	90'334.00
Placements financiers		
Banque Raiffeisen part sociale	200.00	200.00
	200.00	200.00
Immobilisations corporelles		

Immeuble Mandement 327-331 (1998)	4'660'000.00	4'590'000.00
Immeuble Mandement 333-337+349-349A (1963)	2'550'000.00	2'020'000.00
Immeuble Mandement 339-347 (1968)	4'170'000.00	3'990'000.00
	<u>11'380'000.00</u>	<u>10'600'000.00</u>
TOTAL DE L'ACTIF	11'990'126.28	11'726'140.73

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
<u>PASSIF</u>		
<u>Capitaux de tiers</u>		
Engagements courants		
Créanciers	2'055.15	
Commune de Russin c/c	<u>5'396.00</u>	<u>3'906.80</u>
	7'451.15	3'906.80
Passifs de régularisation	15'700.00	24'000.00
Engagements financiers à long terme		
Banque Raiffeisen 0.95%	1'000'000.00	1'000'000.00
Banque Raiffeisen 0.75%	<u>500'000.00</u>	<u>500'000.00</u>
	1'500'000.00	1'500'000.00
Total des capitaux de tiers	<u>1'523'151.15</u>	<u>1'527'906.80</u>
Capital propre		
Capital de dotation	3'000'000.00	3'000'000.00
Capital	8'607.53	8'607.53
Résultat reporté	7'458'367.60	7'189'626.40
Total des capitaux propres	10'466'975.13	10'198'233.93
TOTAL DU PASSIF	<u>11'990'126.28</u>	<u>11'726'140.73</u>

Modification du règlement et des statuts

En séance du 7 décembre 2022, a été demandé la modification de certains éléments figurant dans les statuts ainsi que dans le règlement d'attribution.

A partir du 1^{er} juin 2025, toutes les communes passeront au Conseil administratif, le système Maire et Adjoint et/ou Exécutif n'existera plus pour les communes jusqu'à 3'000 habitants. Un toilettage sera réalisé.

DIVERS

Papyrus

Le comité se compose de :

Mme Noëlle Vuadens	:	Présidente
M. Guy Julini	:	Vice-président
M. André Polier	:	Trésorier
M. Hubert Rossi	:	Secrétaire
Membres	:	Mme Sandrine Wohlers M. Pierre-Alain Wohlers, M. Patrice Plojoux

Rapport annuel du groupe Papyrus pour l'année 2022

Depuis le 1^{er} avril 2022 les restrictions sanitaires dues à la covid sont officiellement levées et la vie reprend gentiment son cours normal.

Le comité de notre groupe s'est réuni à 5 reprises durant l'année, ces réunions se sont tenues aux Baillets au domicile de la présidente ; en effet, le bureau qui nous était réservé par la mairie dans son bâtiment est occupé actuellement par un nouvel employé. De ce fait tous nos documents sont entreposés aux archives ce qui complique un peu notre travail.

Toutefois nous avons eu le plaisir, de recevoir la brochure consacrée au gâteau Polonais qui enfin éditée. Elle est en vente au secrétariat de la mairie en attendant d'être présentée à nos membres lors de notre prochaine assemblée générale.

Notre assemblée générale s'est tenue le 25 mai 2022. A cette occasion nous avons proposé deux nouveaux membres pour compléter le comité, il s'agit de Messieurs Patrice Plojoux et Pierre-Alain Wohlers. L'orateur invité pour cette occasion est Monsieur Alexandre Agad, descendant de la famille De Chapeaurouge, ancienne famille russoise propriétaire à la Grand'cour.

Le 30 novembre 2022 nous avons assisté à l'Assemblée générale de la Mémoire de Meyrin.

Nous avons reçu de la part de Monsieur Jacques Desbaillet des documents concernant sa famille, les plus anciens sont datés de 1715. Nous allons prochainement les inventorier et les classer.

La Présidente, Noëlle Vuadens

Un très grand bravo à ce merveilleux groupe dynamique toujours à la recherche de d'extraordinaires idées.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

AGIS

L'Association AGIS met en contact des personnes handicapées avec des personnes bénévoles pour un partage loisirs.

Cases frigorifiques

La gestion du congélateur communal et des cases frigorifiques est assurée par la mairie.

s

Parking semi-enterré

La location des places est assurée par la mairie.

Locaux communaux / tables et bancs

Toute réservation d'un local communal ou de tables et bancs doit faire l'objet d'une demande à la mairie.

Passeports et cartes d'identités

Les personnes domiciliées dans la commune ont la possibilité de commander leur carte d'identité à la Mairie. Pour ce faire, il convient de fournir une photo, de présenter le livret de famille (pour les genevois) ou l'attestation d'établissement (pour les confédérés). Rappelons que la signature du titulaire de cette nouvelle carte et passeport est obligatoire dès l'âge de 7 ans et que jusqu'à l'âge de 18 ans, la signature d'un représentant légal est exigée.

À la suite de l'acceptation de la biométrie, les passeports peuvent être obtenus auprès du Service des Passeports, route de Peney 2, 1214 Vernier.